

**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE POUR LE TITRE DE  
MEMBRE HONORAIRE À VIE**

**RENSEIGNEMENTS SUR LE MEMBRE PROPOSEUR**

Nous, les membres soussignés de l'ACAM, proposons la candidature de \_\_\_\_\_ pour le titre de membre honoraire à vie de l'Association canadienne des administrateurs municipaux.

**Membre proposeur**

Nom et titre :

Nom de la municipalité :

Téléphone :

Courriel :

**Deuxième membre proposeur**

Nom et titre :

Nom de la municipalité :

Téléphone :

Courriel :

**RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE PROPOSÉE**

Nom et titre :

Nom de la municipalité :

Téléphone :

Courriel :

Merci d'envoyer une copie électronique signée du présent formulaire, la présentation d'une page et jusqu'à trois lettres d'appui (facultatives) avant le 31 janvier 2025 à :

M<sup>me</sup> Jennifer Goodine

Directrice générale

Bureau national de l'ACAM

Courriel : [admin@camacam.ca](mailto:admin@camacam.ca) / Téléphone : 1-866-771-2262

## **PRÉSENTATION D'UNE PAGE**

Joindre une présentation d'une page (police de taille 12) décrivant la nature du soutien apporté à l'ACAM par la personne proposée en fonction des critères suivants. Les points utilisés pour l'évaluation sont également indiqués dans le tableau ci-dessous à titre d'information :

- Durée de service dans une administration locale en tant que DG ou subordonné direct d'un DG : Les personnes proposées doivent avoir accumulé au moins dix ans de service en tant que DG ou subordonné direct d'un DG.
- Durée de service au sein de l'Association : Les personnes proposées doivent avoir été membre en règle de l'ACAM pendant au moins dix ans.
- Contribution à l'ACAM : Les personnes proposées doivent avoir contribué à l'Association bien au-delà du rôle normal d'un membre ordinaire. Les dossiers de mise en candidature doivent indiquer en détail les contributions les plus exceptionnelles du membre, notamment dans les domaines suivants :
  - Travail au sein du conseil d'administration. Personne ayant joué un rôle de leader dans l'organisation en tant que membre du conseil d'administration ou de sous-comités pour animer les services et les offres de l'ACAM ou d'autres activités.
  - Recrutement de membres. Personne contribuant activement à faire connaître et à promouvoir l'ACAM pour en accroître les effectifs.
  - Travail en faveur du perfectionnement professionnel. Personne ayant joué un rôle important pour encourager le perfectionnement des membres, ayant été un leader/ambassadeur actif lors des conférences, etc.
  - Leadership au sein d'une administration locale. Personne dont le leadership et la compétence ont été reconnus par le milieu municipal et la profession, tout en faisant la promotion de l'ACAM.
- Ambassadeur ou ambassadrice de l'ACAM et des administrations locales. Personne représentant dignement l'Association, ayant une excellente réputation personnelle et professionnelle : Personne intègre ayant une bonne attitude générale et un comportement irréprochable; attachement fort aux valeurs de l'ACAM; engagement profond envers les principes de l'ACAM; et leadership exemplaire faisant honneur à l'ACAM.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un minimum de 75 points est requis pour recevoir le titre.</li> <li>• La personne ayant obtenu le meilleur score sera récompensée pour l'année en question et, en cas d'égalité, deux titres seront décernés.</li> </ul>	<u>Points</u>	<u>Pointage maximal</u>
<b>1. Durée de service dans une administration locale en tant que DG ou subordonné direct d'un DG :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 10 ans</li> </ul>	15	15
<b>2. Durée de l'adhésion à l'ACAM :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 10 ans</li> </ul>	15	15
<b>3. Contribution importante à l'ACAM (points décernés pour chaque aspect) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail au sein du conseil d'administration</li> <li>• Recrutement de membres</li> <li>• Travail en faveur du perfectionnement professionnel</li> <li>• Leadership au sein d'une administration locale</li> </ul>		50
<b>4. Ambassadeur ou ambassadrice de l'ACAM et des administrations locales :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Louable</li> <li>• Exceptionnel</li> </ul>		20
<b>TOTAL DES POINTS</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## LETTRES D'APPUI

Jusqu'à trois lettres d'appui peuvent être ajoutées, dont la longueur ne doit pas dépasser une page (police de taille 12). La lettre du membre proposeur (en plus de la présentation d'une page) peut être incluse dans ce total.